

SECTION 1 : IDENTIFICATION	
<b>1.1 Identification du produit</b>	
<b>Nom de produit :</b>	Canaural <sup>MD</sup> gouttes auriculaires, suspension
<b>Synonymes :</b>	Non disponible
<b>Désignation exacte pour l'expédition :</b>	Non disponible
<b>Autres méthodes d'identification :</b>	Aucun
<b>1.2 Usages pertinents recommandés et usages déconseillés pour la substance ou le mélange</b>	
<b>Usage recommandé :</b>	Pour le traitement de l'otite externe causée, entre autres, par la mite d'oreille, <i>Otodectes cynotis</i> , chez le chien et le chat.
<b>Usages déconseillés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas utiliser chez un animal au tympan perforé</li> <li>• Ne pas utiliser en concomitance avec des produits qui sont reconnus comme étant ototoxiques.</li> <li>• Ne pas utiliser chez les animaux ayant une hyper sensibilité aux substances actives ou à l'excipient.</li> <li>• Les gens avec une hypersensibilité à la substance active ou à l'excipient dans le produit doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.</li> </ul>
<b>1.3 Renseignement sur la société fabriquant la substance ou le mélange</b>	
<b>Nom de l'entreprise</b>	Dechra Ltd.
<b>Adresse :</b>	Snaygill Industrial Estate Keighley Road Skipton North Yorkshire BD23 2RW Royaume-Uni
<b>Téléphone :</b>	+44 (0) 1756 791311
<b>Télocopieur :</b>	+44 (0) 1756 798604
<b>Courriel :</b>	Non disponible
<b>Nom du distributeur (Canada):</b>	Dechra Veterinary Products
<b>Adresse :</b>	Dechra Veterinary Products 1 Holiday Ave, tour Est, Suite 345 Pointe-Claire, QC H9R 5N3 Canada
<b>Téléphone :</b>	1 855 332-9334
<b>Site Web :</b>	www.dechra.ca
<b>Courriel :</b>	Non disponible

1.4 Numéros de téléphone d'urgence	
Dechra (É.-U.) :	1 866 933 2472
Dechra (CA) :	1 855 332-9334

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD (U.E.):	Non disponible
Classification DPD (U.E.) <sup>1</sup> :	Non disponible
Classification en vertu du règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP] (U.E.) <sup>1</sup> :	Aucune donnée disponible.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :	
---------------------------	--

#### Mention du danger

Aucune donnée disponible.

#### Mention supplémentaire

Aucune

#### Conseils de prudence - prévention

P264	Bien laver les mains après la manipulation. (voir Chemwatch)
P270	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit

#### Conseils de prudence – réponse

P301 + P310	SI AVALÉ : Contacter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P330	Rincer la bouche

#### Conseils de prudence – entreposage :

P405	Conserver dans un endroit verrouillé
------	--------------------------------------

#### Conseils de prudence - élimination :

P501	Jeter le contenant et le contenu selon la réglementation locale
------	---

### 2.3 Autres renseignements relatifs au danger

S.O.

## SECTION 3 : INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.1 Substances

Voir la section suivante pour la composition des mélanges.

<b>3.2 Mélanges</b>			
<b>1.No de CAS 2.NNuméro EC 3.Numéro d'index 4.Numéro REACH</b>	<b>% du poids pour 1 g en suspension</b>	<b>Nom</b>	<b>Classification en vertu du règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP] (U.E.)</b>
1. 16391-75-6 2. Non disponible 3. Non disponible 4. Non disponible	0,5	Fusidate de diéthanolamine	Aucune donnée disponible
1. 28002-70-2 2. 248-770-9 3. Non disponible 4. Non disponible	0,5	Sulfate de Framycétine	Sensibilisant cutané, catégorie 1; toxicité reproductive 2, STOT-RE, catégorie 2; H317, H361, H373 <sup>1</sup>
1. 1400-61-9 2. 215-749-0 3. Non disponible 4. Non disponible	100 000 UI	Nystatine	Sensibilisant cutané, catégorie 1; H317 <sup>1</sup>
1. 50-24-8 2. Non disponible 3. Non disponible 4. Non disponible	0,25	Prednisolone	Toxicité aiguë, Catégorie 4; H302 <sup>1</sup>
<b>Légende :</b>	1. Classement selon Chemwatch		

## SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

### 4.1 Description des mesures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si le produit est en contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste et montrer la notice ou l'étiquette au médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	En cas de contact accidentel du produit avec la peau, rincez à l'eau douce. Consulter un médecin si l'irritation persiste et montrer la notice ou l'étiquette au médecin.
<b>Inhalation :</b>	En raison de l'état physique du produit, une inhalation est peu probable. Toutefois, si ce produit provoque une irritation, consulter un médecin et montrer la notice ou l'étiquette au médecin
<b>Ingestion :</b>	Bien laver la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin si un inconfort persiste et montrer la notice ou l'étiquette au médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et à retardement

Consulter la section 11

### 4.3 Indications d'obtenir une aide médicale immédiate et les traitements spéciaux

Non disponible

<b>SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES</b>	
<b>5.1 Agents extincteurs</b>	
<b>Moyens d'extinction adéquats :</b>	Poudre, mousse, dioxyde de carbone ou vaporisation d'eau
<b>Moyens d'extinction inadéquats :</b>	Jet d'eau
<b>5.2 Dangers particuliers causés par la substance ou le mélange</b>	
<b>Incompatibilité avec le feu :</b>	Aucune connue.
<b>5.3 Mesures protectrices particulières pour les pompiers :</b>	
<b>Incendies :</b>	<p>Alerter les pompiers et leur expliquer la nature de danger. Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive.</p> <p>Utiliser de l'eau ou une vapeur d'eau pour refroidir le matériel qui ne s'est pas enflammé.</p> <p>Éviter d'inhaler la poussière.</p>
<b>Risques d'incendies et d'explosion :</b>	Aucune connue.

<b>SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</b>	
<b>6.1 Précautions personnelles, équipement de protection personnelle et procédures d'urgence</b>	
Pour l'information sur l'équipement de protection, consulter la section 8	
<b>6.2 Précautions environnementales</b>	
<p>Empêcher toute quantité de produit d'entrer dans les systèmes d'égouts et les cours d'eau. Informer les autorités respectives en cas de déversement dans un cours d'eau ou les systèmes d'égouts.</p> <p>Empêcher les fuites d'entrer dans les égouts et nappes souterraines.</p>	
<b>6.3 Méthode et équipement pour le confinement et le nettoyage</b>	
<b>Petit déversement :</b>	<p>Rincer les résidus et les petits déversements avec une quantité d'eau abondante</p> <p>Protéger le personnel en contact avec la substance au moyen d'équipement de protection.</p>
<b>Déversement important :</b>	<p>Nettoyer le déversement immédiatement.</p> <p>Évacuer la zone et déplacer les gens en amont.</p> <p>Éviter d'inhaler les vapeurs et les contacts avec la peau et les yeux.</p> <p>Lors de déversements importants, éliminer le produit en le plaçant dans un contenant adéquat pour l'élimination des déchets.</p>

## SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7.1 Précautions pour une manutention sécuritaire

<b>Manutention sécuritaire :</b>	<p>Les gens avec une hypersensibilité à la substance active ou à l'excipient dans le produit doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.</p> <p>Porter des vêtements et des gants de protection, qui sont adéquats au moment de manipuler le produit.</p> <p><b>NE PAS</b> manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.</p> <p>Se laver les mains avec de l'eau lorsque vous manipulez le produit.</p> <p>Respecter les recommandations d'entreposage et de manutention du fabricant.</p>
<b>Autre information :</b>	<p>Ne pas conserver au-dessus de 25 °C.</p> <p>Protéger des rayons directs du soleil.</p> <p>Garder hors de la portée des enfants.</p>

### 7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

<b>Contenant adéquat :</b>	<p>Durée de conservation des médicaments vétérinaires emballer pour la vente : 2 ans.</p> <p>Durée de conservation après que l'emballage a été ouvert : 3 mois.</p>
<b>Incompatibilité à l'entreposage :</b>	Inconnue

### 7.3 Usage à des fins particulières :

Non disponible

## SECTION 8, CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### CONCENTRATION SANS EFFET DÉRIVÉ- DNEL (U.E.)

Non disponible

#### CONCENTRATION SANS EFFET PRÉVISIBLE – PNEC (U.E.)

Non disponible

#### LIMITE D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL (LEMT)

#### DONNÉES RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Non disponible

#### LIMITES D'URGENCES (U.E./E.-U.) :

Ingrédient	Nom de la substance	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
------------	---------------------	--------	--------	--------

Non disponible

<b>8.2 Contrôle de l'exposition</b>	
<b>Mesures d'ingénierie appropriées :</b>	Les mesures d'ingénierie de bases sont : Mesures relatives au procédé qui demandent un changement dans l'accomplissement d'une tâche ou d'un procédé pour réduire un risque donné.
<b>Protection personnelle :</b>	
<b>Protection des yeux et du visage :</b>	Porter des lunettes de protection avec des écrans latéraux.
<b>Protection de la peau :</b>	Voir la protection des mains qui suit.
<b>Protection des mains et des pieds :</b>	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités. SINON : Porter des gants de protection.
<b>Protection du corps :</b>	Porter des vêtements adéquats.
<b>Autres protections :</b>	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités.
<b>Risques thermiques :</b>	Sans objet
<b>Protection respiratoire :</b>	Sans objet
<b>8.3 Contrôle de l'exposition environnementale</b>	
Consulter la section 12	

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES	
<b>9.1 Informations sur caractéristiques physiques et propriétés chimiques de base</b>	
<b>Appearance :</b> Canaural <sup>MD</sup> : Suspension huileuse jaune	
<b>Container :</b> Bouteilles compte-gouttes en polyéthylène haute intensité, emballée en boîte de 1x15 ml, 10x15 ml, 1x25 ml, 1x100 ml. Ce ne sont pas tous les formats qui sont sur le marché.	
<b>État physique :</b>	Suspension
<b>Odeur :</b>	Non disponible
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible.
<b>pH (tel que fourni) :</b>	Non disponible
<b>Point d'ébullition et de congélation (degré C) :</b> Non disponible	
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :</b> Non disponible	
<b>Point d'éclair - dans l'eau :</b> Aucun point d'éclair.	
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Non disponible
<b>Limites d'inflammabilité et d'explosion inférieure et supérieure :</b> Non disponible	
<b>Pression de la vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité relative (degré C) :</b>	Non disponible
<b>Solubility dans l'eau et les solvants (mg/l) :</b>	Non disponible
<b>Densité de la vapeur :</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-allumage (degré C) :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition (degré C) :</b>	Non disponible
<b>Viscosité (degré C) :</b>	Non disponible
<b>Propriétés explosives :</b>	Non disponible
<b>Propriétés oxydantes :</b>	Non disponible
<b>Coefficient de répartition :</b>	Non disponible
<b>Poids moléculaire :</b>	Non disponible
<b>Goût :</b>	Non disponible
<b>Tension en surface :</b>	Non disponible
<b>Composante volatile :</b>	Non disponible
<b>Groupe gazeux :</b>	Non disponible
<b>pH, comme solution :</b>	Non disponible
<b>COV g/L :</b>	Non disponible
<b>9.2 Autre information</b>	
Non disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
<b>10.1 Réactivité :</b>	Consulter la Section 7
<b>10.2 Stabilité chimique :</b>	Le produit est considéré comme étant stable. Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
<b>10.3 Réactions dangereuses possibles :</b>	Ce produit n'est pas dangereux lorsqu'il est utilisé conformément aux directives. Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
<b>10.4 Conditions à éviter :</b>	Consulter la Section 7
<b>10.5 Matériaux incompatibles :</b>	Consulter la Section 7

<b>10.6 Décomposition dangereuse</b>	Consulter la Section 5.
--------------------------------------	-------------------------

<b>SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE</b>		
<b>Inhalation :</b>	Le produit ne dégage aucune émanation dangereuse.	
<b>Ingestion :</b>	L'ingestion peut provoquer de l'inconfort.	
<b>Contact avec la peau :</b>	Le produit peut causer une légère irritation de la peau chez certaines personnes.	
<b>Contact avec les yeux :</b>	Le produit peut causer une irritation des yeux chez certaines personnes	
<b>Chronique :</b>	Aucune connue	
<b>Canaural<sup>MD</sup> :</b>	<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Irritation</b>
	Non disponible	Non disponible
<b>Sulfate de framycétine :</b>	<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Irritation</b>
	Non disponible	Irritation légère de la peau :
<b>Nystatine :</b>	<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Irritation</b>
	DL50 orale (Rat) 10 000 mg/kg <sup>2</sup>	Non disponible
<b>Prednisolone :</b>	<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Irritation</b>
	DL50 orale (Rat) 3857 mg/kg <sup>1</sup>	Non disponible
1. Valeur obtenue à l'inventaire des substances inscrites de Europe ECHA 2. *Valeur obtenue dans la FDS du fabricant. À moins d'indications autres, les données proviennent du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques		
<b>Corrosion et irritation de la peau</b>		
Non disponible		
<b>Lésions ou irritations oculaires</b>		
Non disponible		
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
Le produit contient une petite quantité de sulfate de néomycine B. Les personnes avec une allergie connue à la substance peuvent manifester une réaction allergique au produit.		
<b>Mutagenicité des cellules germinales :</b>		
Non disponible		
<b>Cancérogénicité :</b>		

<b>SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE (suite)</b>	
Non disponible	
<b>Toxicité reproductive</b>	
Non disponible	
<b>STOT – exposition unique :</b>	
Non disponible	
<b>STOT – exposition répétée :</b>	
Non disponible	
<b>Dangers par aspiration :</b>	
Non disponible	

<b>SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES</b>	
<b>12.1 Toxicité</b>	
Non disponible	
<b>NE PAS jeter le produit dans les égouts et les voies d'eau.</b>	
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	
Non disponible	
<b>12.3 Pouvoir de bioaccumulation</b>	
Non disponible	
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	
Non disponible	
<b>12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.</b>	
Non disponible	
<b>12.6 Autres effets indésirables</b>	
Non disponible	

<b>SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION</b>	
<b>13.1 Méthode de traitement des déchets</b>	
<b>Élimination du produit et de son emballage :</b>	Tout médicament vétérinaire non utiliser ou déchet dérivé d'un tel médicament vétérinaire doit être éliminé conformément aux exigences nationales.

<b>Élimination du produit et de son emballage : (suite)</b>	Les lois relatives aux exigences d'élimination peuvent varier selon le pays, la province ou la région. Chaque utilisateur doit consulter les lois en vigueur dans leur région. S'assurer que le matériel est éliminé conformément au Règlement sur les produits dangereux (Canada, 2015).
<b>Méthode de traitement des déchets :</b>	Non disponible
<b>Option d'élimination dans les égouts :</b>	Non disponible

#### SECTION 14 : INFORMATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT

<b>Exigence d'étiquetage :</b>	Aucun	
<b>Polluant marin :</b>	Non	
<b>Hazchem :</b>	Sans objet	
<b>Transport terrestre (DOT) :</b>		
<b>14.1 N° ONU :</b>	Sans objet	
<b>14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :</b>	Sans objet	
<b>14.3 Classes de risques relatifs au transport :</b>	Classe	Sans objet
	Risque sous-jacent	Sans objet
<b>14.4 Groupe d'emballage :</b>	Sans objet	
<b>14.5 Dangers environnementaux :</b>	Sans objet	
<b>14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :</b>	Dispositions particulières	Sans objet
	Code de classification	Sans objet
	Étiquette de danger	Sans objet
	Dispositions particulières	Sans objet
	Quantité limitée	Sans objet

<b>14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Sans objet	
<b>Transport aérien (OACI-IATA / DGR)</b>		
<b>14.1 N° ONU :</b>	Sans objet	
<b>14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :</b>	Sans objet	
<b>14.3 Classes de risques relatifs au transport :</b>	Classe - OACI-IATA	Sans objet
	Risque sous-jacent - OACI-IATA	Sans objet
	Code ERG	Sans objet
<b>14.4 Groupe d'emballage :</b>	Sans objet	
<b>14.5 Dangers environnementaux :</b>	Sans objet	
<b>14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :</b>	Dispositions particulières :	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo seulement :	Sans objet
	Qté maximum/ Emballage - cargo seulement :	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo et passagers :	Sans objet
	Qté maximum/ Emballage - cargo et passagers :	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo et passagers avec quantité limitée :	Sans objet
	Qté maximum/ Emballage - cargo et passagers avec quantité limitée :	Sans objet
<b>14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Sans objet	
<b>Transport maritime (Code IMDG)</b>		
<b>14.1 N° ONU :</b>	Sans objet	
<b>14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :</b>	Sans objet	

<b>14.3 Classes de risques relatifs au transport :</b>	Classe IMDG	Sans objet
	Risques sous-jacents IMDG	Sans objet
<b>14.4 Groupe d'emballage :</b>	Sans objet	
<b>14.5 Dangers environnementaux :</b>	Sans objet	
<b>14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :</b>	No EMS	Sans objet
	Dispositions particulières :	Sans objet
	Quantité limitée	Sans objet
<b>14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Sans objet	
<b>Transport par voie fluviale (ADN)</b>		
<b>14.1 N° ONU :</b>	Sans objet	
<b>14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :</b>	Sans objet	
<b>14.3 Classes de risques relatifs au transport :</b>	Sans objet	Sans objet
<b>14.4 Groupe d'emballage :</b>	Sans objet	
<b>14.5 Dangers environnementaux :</b>	Sans objet	
<b>14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :</b>	Code de classification	Sans objet
	Dispositions particulières :	Sans objet
	Quantité limitée :	Sans objet
	Équipement requis	Sans objet
	Nombre de cônes/feux bleus	Sans objet
<b>14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Sans objet	

#### SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

**15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement applicable à la substance ou au mélange**

**LE SULFATE DE FRAMYCÉTINE (28002-70-2) EST INSCRIT DANS LES LISTES RÉGLEMENTAIRES QUI SUIVENT :**

- Inventaire douanier européen des substances chimiques - ECICS (français)
- Inventaire européen des produits chimiques commercialisés – EINECS (français)

**LA NYSTATINE (1400-61-9) EST INSCRITE DANS LES LISTES RÉGLEMENTAIRES QUI SUIVENT :**

- Inventaire douanier européen des substances chimiques - ECICS (français)
- Inventaire européen des produits chimiques commercialisés – EINECS (français)

**LA PREDNISOLONE (50-24-8) EST INSCRITE DANS LES LISTES RÉGLEMENTAIRES QUI SUIVENT :**

- Inventaire douanier européen des substances chimiques - ECICS (français)
- Inventaire européen des produits chimiques commercialisés – EINECS (français)

**15.2 Évaluation de sécurité chimique**

**SOMMAIRE de l'ECHA**

Ingrédient	N° CAS	Indice	Dossier ECHA
Sulfate de framycétine	28002-70-2	Non disponible	Non disponible
Harmonisation (Inventaire C&L)	Classe de dangers et code de catégorie	Code de pictogramme et d'avertissement	Mention de danger
2	Tox. aiguë 4, Repr. 2	GHS07, Wng	H312, H332, H361
1	Repr. 2, STOT RE 2	GHS08, Wng	H361, H373
2	Repr. 2, STOT RE 2, Sens. peau 1, Sens. resp. 1, Tox. aiguë 4, Irrit. Peau 2	GHS08, Dgr	H361, H373, H317, H334, H302, H315, H332

Code d'harmonisation 1 = Classification la plus courante

Code d'harmonisation 2 = Classification la plus stricte

Ingrédient	N° CAS	Indice	Dossier ECHA
Nystatine	1400-61-9	Non disponible	Non disponible
Harmonisation (Inventaire C&L)	Classe de dangers et code de catégorie	Code de pictogramme et d'avertissement	Mention de danger
2	STOT SE 3, STOT RE 1, Tox. aiguë 1	Dgr, GHS08	H335, H372, H300

Code d'harmonisation 1 = Classification la plus courante  
 Code d'harmonisation 2 = Classification la plus stricte

Ingrédient	N° CAS	Indice	Dossier ECHA
Prednisolone	50-24-8	Non disponible	01-2119560581-40-XXXX
Harmonisation (Inventaire C&L)	Classe de dangers et code de catégorie	Code de pictogramme et d'avertissement	Mention de danger
1	Acute Tox. 4	GHS07, Wng	H302, H312, H332
2	Repr. 1B, Tox. aiguë 4, Repr. 1A, STOT RE 2, Repr. 2, Muta. 2, Carc. 1B, Irrit. peau 2, Irrit. yeux 2, STOT SE 3	GHS08, Dgr	H302, H312, H332, H360Df, H341, H350, H373, H315, H319, H335, H400
1	Repr. 1A, STOT RE 2	GHS08, Dgr	H360, H373
2	Repr. 1A, STOT RE 2	GHS08, Dgr	H360, H373

Code d'harmonisation 1 = Classification la plus courante  
 Code d'harmonisation 2 = Classification la plus stricte

Australie - AICS	O
Canada - LIS	O
Canada - LES	N (sulfate de framycétine, nystatine, prednisolone)
Chine - IECSC	N (sulfate de framycétine, nystatine)
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	O
Japon - ENCS	N (sulfate de framycétine)
Corée - KECI	N (sulfate de framycétine, nystatine)
Nouvelle-Zélande - NZIoC	O
Philippines - PICCS	N (sulfate de framycétine, nystatine)
É.-U. - TSCA	N (sulfate de framycétine, nystatine)
<b>Légende :</b>	<i>O = Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits à l'inventaire        N = N'est pas inscrit ou un ou plus de ses ingrédients ne sont pas inscrits à l'inventaire et ils ne sont exempts de la liste (consulter les ingrédients donnés entre parenthèses)</i>

## SECTION 16 : AUTRE INFORMATION

La FDS est rédigée conformément aux lignes directrices de REACH, GHS et ECHA.

Pour des conseils détaillés au sujet de l'équipement de protection individuelle, consulter les normes de l'EU CEN qui suivent :

EN 166 Protection des yeux

EN 340 vêtements protecteurs

EN 374 Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes

EN 13832 Souliers de protection contre les produits chimiques

EN 133 Appareil de protection respiratoire

### Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration permise - moyenne pondérée dans le temps

PC—STEL : Concentration permise – Limite d'exposition de courte durée

STEL : Limite d'exposition de courte durée

TEEL : Limite temporaire d'exposition en cas d'urgence

IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé - Concentration

Les renseignements fournis dans la fiche de données de sécurité ont été amassés par Dechra Limited partir de plusieurs sources différentes et sont exactes au mieux de ses connaissances, informations et convictions à la date de leur publication. Toutefois, Dechra Limited ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne les informations figurant dans la présente fiche de données de sécurité, y compris, sans limitation, en ce qui concerne leur exactitude ou leur exhaustivité.

Les renseignements fournis ne constituent pas de spécifications relatives à la qualité et se veulent des lignes directrices pour la manutention, l'usage, le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination du produit susmentionné en toute sécurité. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adéquat pour un usage donné ou qu'il convient à la méthode d'utilisation et d'application proposée.

Droits d'auteur, 2017, Dechra Limited. Tous droits réservés.

La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Dechra Limited est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées intégralement et sans modification, sauf accord écrit préalable de Dechra Limited, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque manière que ce soit dans le but de réaliser un bénéfice.